

PROTOCOLE D'ACCUEIL ELEMENTAIRE JEAN JAURES (SITE JEAN JAURES et SITE JULES FERRY)

Chers parents,

Nous vous présentons le nouveau protocole d'accueil établi pour notre école. Il s'appuie sur le protocole sanitaire de réouverture des écoles maternelles et élémentaires publié par le ministère de l'Éducation Nationale. La principale évolution du protocole sanitaire concerne l'assouplissement des règles de distanciation physique dans les écoles, les mesures pour éviter le brassage.

Reprise :

Mardi 01 Septembre : toutes les classes

1. Accueil des élèves

Organisation pédagogique :

Il est demandé aux enseignants d'assurer l'enseignement 4 jours par semaine. La totalité des élèves sera accueillie.

Nous devons respecter la distanciation physique dans la mesure du possible. Cette dernière n'est plus obligatoire dans les espaces clos.

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

Chaque matin il vous sera demandé de prendre la température de votre enfant : si celle-ci est égale ou supérieure à 38°, votre enfant devra rester à la maison.

En cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid 19 chez l'élève ou dans sa famille, l'enfant ou les enfants devront rester également à la maison.

Merci de bien respecter cette demande pour la santé de tous.

Merci également de faire passer les enfants aux toilettes CHEZ VOUS avant l'arrivée à l'école.

Les entrées et sorties d'école

- Afin d'éviter un attroupement de personnes devant le portail de Jules Ferry, un seul accompagnateur pourra monter l'allée pour déposer ou venir chercher son enfant. Le parcours est fléché. En cas d'attente, nous vous demandons de ne pas obstruer l'allée principale et d'attendre sur les terrains situés en face de chaque portail.

Nous vous demanderons de respecter les **1m de distanciation sociale**. **Le masque sera obligatoire**, pour monter l'allée devant le gymnase du site Jules Ferry. Nous vous mettrons également une dose de gel ou solution hydroalcoolique.

- Les accompagnateurs ne pourront pas entrer dans l'enceinte scolaire à Jean Jaurès.

Ouvertures et fermetures des portes :

SITE JEAN JAURES

Mme Céline Cauvigny	CP	8h20- 11h40// 13h20- 16h20
Mme Hélène Montiel	CE1	8h20- 11h40// 13h20- 16h20
Mme Christelle Vuilhorgne	CP-CE2	8h20 – 11h40// 13h20- 16h20

SITE JULES FERRY

Mme Sophie Dragoni	CE2	<u>8h10-11h50//13h30- 16h10</u>	<u>ENTREE COUR DU BAS</u>
Mme Elodie Roche	CM2	<u>8h10-11h50//13h30-16h10</u>	
Mme Nathalie Gerin-Lelouch	CM1	<u>8h10-11h50//13h30-16h10</u>	
Mme Sarah Werquin	CM2	<u>8h10-11h50//13h30-16h10</u>	<u>ENTREE COUR DU HAUT</u>
Mme Sonia Dantan	CE1	<u>8h10-11h50//13h30-16h10</u>	
Mme Aurélie Gente	CE2 CM1	<u>8h10-11h50//13h30-16h10</u>	

Les enseignants porteront un masque.

2. Aménagement des classes

Au sein de la classe :

La distanciation sociale en classe n'est plus obligatoire mais l'espace est organisé pour garder la plus grande distance possible entre les élèves.

Le matériel collectif pourra être prêté au sein d'une même classe.

Les salles de classe seront aérées 10 à 15 minutes, avant l'arrivée des élèves, à chaque récréation, à la pause repas et le soir.

Le lavage des mains :

Les mains seront lavées :

- à l'arrivée à l'école ;
- avant chaque repas ;
- après être allé aux toilettes ;
- le midi et le soir à l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique.

La récréation :

La distanciation sociale d'au moins 1 mètre n'est plus applicable à l'extérieur, y compris pour les activités sportives.

2. Nettoyage et désinfection des locaux

Quant au ménage le soir, cette partie relève de la municipalité. Il est demandé dans le protocole que le sol soit lavé tous les jours.

Sur le temps scolaire, les tables, les toilettes, les poignées de portes, interrupteurs, rampe et tous les endroits de contacts fréquents devront être désinfectés au minimum 1 fois par jour.

3. Cantine et péri-scolaire

Ces compétences ne relèvent pas de l'Éducation Nationale mais de la municipalité.

4. Procédure de gestion d'un cas suspect

Si symptômes évocateurs :

- Isolement immédiat de l'enfant dans une pièce dédiée avec surveillance dans l'attente de l'arrivée des parents.
- Prise de température avec thermomètre sans contact.

Si cas positif :

- information des personnels et des parents d'élèves ayant pu être en contact avec l'enfant malade. Les autorités définiront les modalités de dépistage des autres élèves et personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'école.

5. Conclusion

Comme vous pouvez le constater, ce protocole est allégé. Nous pouvons donc accueillir tous les enfants, toujours dans le respect des gestes barrières.

Nous vous demandons de préparer votre enfant à ces changements. Lui expliquer que nous porterons des masques afin de le protéger, mais que malgré tout, nous continuerons à chanter, lire des histoires et rigoler ensemble ;-)

Nous ferons notre maximum pour garantir la sécurité de tous.

Bon courage à tous !
L'équipe enseignante